



RÈGLEMENT



Règlement Trail d'Ecouves 2026

Assurance

Le comité d'organisation du Trail d'Ecouves est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de la Mutuelle des sportifs, auprès des Assurances Allianz IARD, 2/4 rue David- 75782 PARIS Cedex 16

Sécurité

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance sanitaire mettant en danger la sécurité des concurrents, le Comité d'organisation du Trail d'Ecouves se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve, de modifier les tracés ou distances ou reporter à une date ultérieure sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Droit d'image

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir implicitement pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de le mentionner sur votre bulletin d'inscription.

Conformément à l'article L. 231-3 du Code du Sport seront acceptés : les titulaires d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme et les titulaires d'un Parcours de Prévention Santé (PPS).

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement.

Charte du Trailer

Le Trail est une course pédestre disputée en semi-auto-suffisance. Un camelbak ou un porte-gourde est vivement conseillé. Courir en autosuffisance est recommandé.

- Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours et suivre les parcours balisés par les Organisateurs.
- Ils s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.
- Sur les différents parcours des pointages sont effectués par des Commissaires de course et les classements sont établis après consultation de ces derniers.
- Sur le parcours, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation, la sécurité des coureurs est assurée sur la plupart des croisements par des Signaleurs. En cas d'absence de ces derniers, les coureurs doivent prendre toutes précautions et responsabilités pour assurer leur sécurité.
- Sur l'ensemble des parcours des Commissaires à VTT veillent au bon déroulement de l'épreuve.
- Le Comité d'organisation assure la fermeture des parcours derrière les derniers concurrents.
- En cas d'abandon, afin d'éviter des recherches inutiles, les concurrents doivent rendre leur dossard au Comité d'organisation, sur les postes de ravitaillement ou points de contrôle.
- Respectez les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait avoir lieu.
- Dans l'esprit trail, merci de venir en aide à un concurrent en situation difficile voire dangereuse.
- Avoir un téléphone portable est fortement recommandé.
- La population locale ainsi que les bénévoles sont là pour vous permettre de pratiquer votre loisir dans les meilleures conditions possibles : Remerciez-les avec un sourire et un petit bonjour.

Dossard et inscriptions

Vendredi 5 juin 2026 :

- Retrait des dossards de 16h à 20h.

Samedi 6 juin 2026 :

- 100 km : retrait des dossards 3h à 3h45
- 61 km : retrait des dossards 10h30 à 11h45
- 35 km : retrait des dossards 12h à 13h45
- 16 km : retrait des dossards 15h30 à 16h45
- 8 km : retrait des dossards 16h15 à 17h45

Randonnée 8 km : inscription de 14h30 à 15h50 - Départ 16h.

KIDS' trail : trails jeunes : inscription au préalable auprès des écoles partenaires -
Inscription sur place pour les coureurs licenciés et non licenciés jusqu'à 15 minutes
avant le départ.

Dimanche 7 juin 2026 :

- Marche nordique : retrait des dossards de 8h à 8h45
- Randonnée : inscription et retrait des dossards 9h à 9h50
- Vétathlon : retrait des dossards de 8h30 à 9h45

Les concurrents devront être en place sur la ligne de départ 10 minutes avant le départ
de chaque course en suivant le protocole en vigueur à la date.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE pour les trails

Restauration

Uniquement si les circonstances sanitaires le permettent et dans le respect des autorisations préfectorales en vigueur à cette date.

Samedi de 12h00 à 13h30 et de 18h à 23h : buvette, restauration rapide

Dimanche de 11h30 à 13h : buvette, restauration rapide

Les parcours

Départ et Arrivée à Ecouves, sur le terrain municipal « du feu de la St Jean » Trails

100% nature tracés sur les chemins et les sentiers forestiers du massif d'Écouves, situés dans le cadre du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Les parcours tourmentés à souhait traversent les endroits les plus secrets et les plus sauvages de la forêt domaniale d'Écouves tout en offrant de nombreux et superbes points de vue sur le bassin d'Alençon.

Trail 100 km : dénivelé 3000m. Une seule boucle. 3 ravitaillements & 1 Base de vie.

Trail 61 km : dénivelé 1950m. Une seule boucle. 3 ravitaillements plus points d'eau sur le parcours et 1 ravitaillement à l'arrivée.

Trail 35 km : dénivelé 1350 m. Une seule boucle. 2 ravitaillements et points d'eau sur le parcours et 1 ravitaillement à l'arrivée.

Trail 16 km : dénivelé 500m. Une seule boucle. 1 ravitaillement et point d'eau à mi-parcours et 1 ravitaillement à l'arrivée.

Trail 8km : dénivelé 250 m. Une seule boucle. 1 point d'eau à mi-parcours et 1 ravitaillement arrivée.

Dans un souci de démarche écologique, les gobelets ou éco-tasses perso sont obligatoires pour toutes les distances. Les participants devront prendre le départ avec cet ustensile.

Catégories. Définies par l'organisation du Trail d'Ecouves

Catégories : Hommes et Femmes*

*valable jusqu'au 31 août 2026

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 et 2008
U18 / Cadets	CA	2009 et 2010
U16 / Minimes	MI	2011 et 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 et 2014
U12 / Poussins	PO	2015 et 2016
Éveil Athlétique	EA	2017 à 2019

Limite Inscriptions

- 8 km : 250 maximum
- 16 km : 350 maximum
- 35 km : 350 maximum
- 61 km : 250 maximum
- 100 km : 150 maximum
- Vétathlon : 100 maximum
- Kids'trail : 150 maximum

Détail du programme

Départs et arrivées : Radon-Ecouves. Terrain municipal de la St Jean.

Samedi 6 juin 2026

Trail 100 km (60 €) : Départ 4h00. Durée de l'épreuve limitée à 20h.

Ce trail est une épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de seniors. Il est établi un temps limité sur la base de 5 km/heure Pour votre sécurité, 2 barrières horaires sont prévues sur le parcours. Tout coureur arrêté par un Commissaire de l'organisation lors de ces barrières horaires sera dans l'obligation de cesser sa course et devra remettre son dossard au commissaire. Il sera rapatrié vers l'arrivée par l'organisation.

Trail 61 km (36€) : Départ 12h. Durée de l'épreuve limitée à 12h00.

Ce trail est une épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de seniors. Il est établi un temps limité sur la base de 5 km/heure. Pour votre sécurité, 2 barrières horaires sont prévues sur le parcours. Tout coureur arrêté par un Commissaire de l'organisation lors de ces barrières horaires sera dans l'obligation de cesser sa course et devra remettre son dossard au commissaire. Il sera rapatrié vers l'arrivée par l'organisation. Lot à chaque participant.

Trail 35 km (25€) : Départ 14h00. Durée de l'épreuve limitée à 6h30.

Ce trail est une épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de seniors. Il est établi un temps limité sur la base de 5 km/heure. Pour votre sécurité, 1 barrières horaires sont prévues sur le parcours. Tout coureur arrêté par un Commissaire de l'organisation lors de ces barrières horaires sera dans l'obligation de cesser sa course et devra remettre son dossard au commissaire. Il sera rapatrié vers l'arrivée par l'organisation. Lot à chaque participant.

Trail 16 km (16€) : Départ 17h00

Épreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de juniors. Parcours de Prévention Santé obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs. Lot à chaque participant.

Trail 8 km (11€) : Départ 18h

Épreuve ouverte aux licenciés ou non-licenciés, hommes et femmes à partir de cadet. Parcours de Prévention Santé obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs. Lot à chaque participant.

La cérémonie de remise des récompenses aura lieu à 20h et se déroulera dans l'ordre des épreuves.

ATTENTION Toute arrivée après 00h00 sur le village du trail d'Ecouves ne sera plus chronométrée.

Kids Trail (gratuit) : Départ 15h30

Pousse de Trail : 800m (2017 à 2019) / Poussins et Benjamins : 1,5 km (2013 à 2016) / Minimes : 3 km (2011 à 2012).

Épreuves sans classement à allure libre. Les départs s'effectueront par groupes d'âge. Un parcours de prévention santé et une autorisation parentale est obligatoire pour toute inscription. Les mineurs devront être sous la responsabilité des parents.

Randonnée 8 km (5€) : Départ 16h00

Les marcheurs doivent suivre les parcours balisés par les organisateurs (homologués par l'ONF) et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

Ravitaillements : A mi-parcours et à l'arrivée, à charge de chaque inscrit d'emporter le minimum nécessaire dans son sac à dos.

Droits d'inscription : 5 € avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Inscription gratuite pour les -12 ans accompagnés. Après inscription et avant le départ, un bracelet distinctif sera remis à chaque randonneur. Ce bracelet devra être rendu à l'arrivée en échange du cadeau souvenir.

A partir de 16h, jusqu'à 23h : Marché artisanale et producteurs locaux.

Dimanche 7 juin 2026

Marche Nordique : Départ 9h00. Épreuve technique.

Randonnée 8 ou 16 km (5€) : Départ 9h30.

Les marcheurs doivent suivre les parcours balisés par les organisateurs (homologués par l'ONF) et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.

Ravitaillements : A mi-parcours et à l'arrivée, à charge de chaque inscrit d'emporter le minimum nécessaire dans son sac à dos.

Droits d'inscription : 5 € avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Inscription gratuite pour les -12 ans accompagnés. Après inscription et avant le départ, un bracelet distinctif sera remis à chaque randonneur. Ce bracelet devra être rendu à l'arrivée en échange du cadeau souvenir.

Vétathlon 4km/16km/4km : Départ 10h. Épreuve à disputer en solo (18€) ou en relais de deux coureurs (20 €). Lot à chaque participant.

Tout au long de la matinée : **initiation course d'orientation** proposée par Co'Orne.